

Mr Le vice-président du conseil départemental, mon cher Olivier,

Madame la conseillère départementale, ma chère Sandrine,

Adjudant Perlier,

Messieurs les Maires et conseillers municipaux,

Mesdames les directrices et enseignantes de nos écoles,

Mesdames et Messieurs les entrepreneurs,

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Bonjour, Je vous remercie pour votre présence à l'inauguration officielle de notre nouveau restaurant scolaire.

Madame la sous-préfète et Eric Jeunemaitre, notre conseiller régional vous demandent de les excuser pour leur absence.

Nous sommes réunis aujourd'hui afin de célébrer plusieurs années de projet et de labeur, mais avant tout, je vais vous retracer en quelques lignes l'historique de notre école et de la cantine.

En 1977, avec Claude Delagneau nouveau Maire, l'école comptait 9 élèves, l'ancien conseil avait voté la fermeture de celle-ci. C'était sans compter sur l'énergie de ce jeune Maire et de son premier adjoint. Claude acheta un mini bus pour faire le ramassage scolaire des 3 hameaux et son premier adjoint mis à disposition un terrain afin de construire un lotissement sur le bourg de Melz. L'effectif progressait, 14 élèves puis 20.

En 1981 le RPI Melz-Hermé fut créé, l'école était sauvée. En septembre 1997 s'ouvrait une cantine de 16 places, mais à partir de 2013-2014, la cantine commençait à saturer régulièrement jusqu'à refuser des élèves. En plus de l'espace restauration restreint, les toilettes étaient vétustes, le préau n'était pas conforme, l'assainissement n'était pas du tout aux normes, et il fallait repenser l'accessibilité de l'école.

A notre arrivée en 2014, en collaboration avec le Cabinet Bon, une réflexion a eu lieu pour réhabiliter le petit foyer, mais ce bâtiment était dans un tel état, que le projet a été abandonné pour plutôt raser cet édifice et refaire du neuf. Une cantine de 49 places, de nouvelles toilettes, un préau fonctionnel, une cour et un accès bitumé permettant l'accessibilité à l'école et une salle TAP qui se transforma au dernier moment en une salle de classe afin de pouvoir recevoir une classe de 29 élèves, la salle TAP est revenue à la place de l'ancienne classe.

Restait à finaliser le financement d'un tel programme, nous avons déjà obtenu 99 812€ de dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), pour compléter ce financement, un contrat rural a été déposé, apportant 129 693€ de la région et 97 269€ du département soit au total 326 774€ de subventions, représentant un financement d'environ 70 %, le reste est financé par un emprunt de 160 000€ sur 15 ans et le solde en autofinancement. Ce qu'il faut savoir : la commune a terminé tous ses emprunts début 2019.

Pour une commune rurale, se battre pour son école et lui donner les moyens de se pérenniser, est un atout considérable pour maintenir et voire même progresser sa population, la première question des futurs acquéreurs sur notre commune, : y a-t-il une école, une cantine, une garderie ? Aujourd'hui, se battre pour son école et son RPI c'est se battre pour la survie de sa commune. Si nous voulons attirer à la campagne, nous devons offrir ce service indispensable aux familles, un village qui perd son école est un village qui meurt, le monde rural souffre. Une certaine discrimination campagne-monde urbain a lieu, et j'en fais appel à nos élus, Eh oui nous fermons une classe dans le RPI pour faciliter l'ouverture des classes de 12 élèves en zone REP et nous, nous passons à des classes de 27 et 29 élèves, l'état nous aurait-il sacrifié ?

Je conclurai mes propos en remerciant mes collègues élus, les entreprises et les employés communaux pour la réalisation de ce projet majeur pour notre commune, projet que nous devons aux enfants de nos écoles, à leurs parents et à nos enseignants. Je tiens aussi à remercier chaleureusement nos partenaires financeurs : l'état, la région et le département, sans eux rien n'était possible.